Zeitschrift: Rapport d’activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1975)

Rubrik: Services de soutien aux opérations

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En République démocratique populaire du Yémen (où le CICR a fermé en 1974 la délégation qu'il avait installée en 1967), le délégué du CICR a notamment eu des contacts avec les autorités en vue de l'adhésion de ce pays aux Conventions de Genève.

Dans ces deux derniers pays, l'aide en médicaments remise aux deux Sociétés nationales en formation a atteint une valeur d'environ 10 000 francs suisses. Cent tonnes de farine et 20 tonnes de lait en poudre, qui avaient été attribuées en 1974 au « Croissant-Rouge de la République démocratique populaire du Yémen », ont été distribuées par celui-ci aux personnes nécessiteuses dans le courant de l'année 1975.

SERVICES DE SOUTIEN DES OPÉRATIONS

Secours

Les tableaux reproduits plus loin illustrent ce qu'a été l'activité du CICR dans le domaine des secours, dont 58 pays ont bénéficié en 1975.

En ne prenant en considération que les *nouvelles actions* engagées par le CICR seul (Angola, Liban, Timor) ou en collaboration avec la Ligue (Indochine), avec l'appui des Gouvernements, des Sociétés nationales ou d'organisations diverses, c'est à 83 millions de francs suisses que se chiffre la valeur des secours de toute nature acheminés vers les zones d'intervention, soit par le CICR, soit directement par les donateurs, mais sous le contrôle du CICR.

Grâce aux accords conclus avec la Communauté économique européenne (CEE) et la Coonfédération suisse, le CICR a pu fournir à 18 pays une *aide alimentaire* représentant une valeur globale de 25,1 millions de francs suisses.

L'*assistance aux détenus* — notamment politiques — *et aux familles* les plus nécessiteuses de ces derniers, a représenté un montant total de près de 2,2 millions de francs suisses.

Enfin, le CICR a poursuivi son assistance aux Sociétés nationales, allouant à une trentaine d'entre elles des aides diverses pour un montant de plus de 200 000 francs suisses. Une aide, représentant quelques dizaines de milliers de francs, a également été consentie à quelques organisations caritatives privées ainsi qu'à des mouvements de libération.

Les chiffres mentionnés ci-dessus ne peuvent être additionnés. En effet, l'aide alimentaire de la CEE et de la Confédération suisse est prise en considération dans la valeur des secours dispensés dans le cadre des actions nouvelles, ainsi que dans l'action en faveur des détenus et familles (Chili). Compte tenu de cette remarque, on peut chiffrer à 97 millions de francs suisses la valeur totale des secours acheminés vers les zones de conflit ou de troubles.

ACTIONS NOUVELLES AVEC FINANCEMENT AD HOC (secours en nature) 83,19 Mio

– Angola	Fr. s. 2 814 000 *
– Indochine	77 600 000 *
– Liban	2 403 000 *
– Timor	375 000

* Ces postes comprennent l'aide alimentaire fournie par la Confédération suisse et la CEE (voir tableau suivant).

Les montants indiqués ci-dessus représentent la valeur des *dons en nature fournis* par les donateurs (Gouvernements, Sociétés nationales, divers) et la valeur des *secours achetés* (par le CICR, le Groupe opérationnel pour l'Indochine ou le Bureau Indochine) avec les contributions en espèces des donateurs.

AIDE ALIMENTAIRE

25,18 Mio

Bénéficiaires	Total Fr.s.	Gouvernement suisse		Communauté économique européenne	
		Quantités et nature	Valeur Fr.s.	Quantités et nature	Valeur Fr.s.
Afrique	**2 005 000,—**		**1 205 000,—**		**800 000,—**
– Angola	1 148 000,—	57 t lait en poudre entier 400 t farine de blé	480 000,— 268 000,—	100 t lait écrémé en poudre	400 000,—
– Mozambique ..	85 000,—	10 t lait en poudre entier	85 000,—		
– Sahara occid. ..	772 000,—	12 t lait en poudre entier 400 t farine de blé	100 000,— 272 000,—	100 t lait en poudre écrémé	400 000,—
Amérique latine .	**4 082 000,—**		**242 000,—**		**3 840 000,—**
– Chili	1 125 000,—	50 t lait écrémé en poudre	85 000,—	100 t butteroil 60 t lait écrémé en poudre	800 000,— 240 000,—
– Haïti	2 800 000,—			700 t lait écrémé en poudre	2 800 000,—
– Honduras	85 000,—	10 t lait en poudre entier	85 000,—		
– Paraguay	72 000,—	8 t lait en poudre entier	72 000,—		
Asie	**13 103 000,—**		**145 000,—**		**12 958 000,—**
– Afghanistan ...	46 000,—	50 t farine de blé	46 000,—		
– Birmanie	45 000,—	5 t lait en poudre entier	45 000,—		
– Fidji	278 000,—			20 t lait écrémé en poudre 200 t riz 60 t farine	80 000,— 150 000,— 48 000,—
– Inde	2 280 000,—			570 t lait écrémé en poudre	2 280 000,—
– Sri Lanka	45 000,—	5 t lait en poudre entier	45 000,—		
– République Sud-Vietnam	10 409 000,—	1 t lait en poudre entier	9 000,—	500 t butteroil 100 t lait écrémé en poudre 8 000 t riz	4 000 000,— 400 000,— 6 000 000,—
Moyen-Orient ...	**5 948 400,—**		**1 234 000,—**		**4 714 400,—**
– Israël et terr. occupés	4 939 600,—	1 000 t farine de blé	686 000,—	617 t farine de blé 140 t lait écrémé en poudre 400 t butteroil	493 600,— 560 000,— 3 200 000,—
– Jordanie	343 000,—	500 t farine de blé	343 000,—		
– Liban Croix-Rouge « CR palestinien »	545 800,—	10 t lait en poudre entier	85 000,—	300 t farine de blé 276 t farine de blé	240 000,— 220 800,—
– Syrie	120 000,—	14 t lait en poudre entier	120 000,—		
Europe	**45 000,—**		**45 000,—**		
– Portugal	45 000,—	5 t lait en poudre entier	45 000,—		
	25 183 400,—		**2 871 000,—**		**22 312 400,—**

AIDE AUX DÉTENUS ET A LEURS FAMILLES — 2,17 Mio

Pays	Détenus	Familles de détenus
	(francs suisses)	
AFRIQUE	**81 572**	
Afrique du Sud	2 619	
Congo-Brazzaville	5 410	
Ethiopie	6 304	
Gambie	1 550	
Haute-Volta	244	
Libéria	1 800	
Mali	580	
Rhodésie	27 070	
Rwanda	9 895	
Togo	26 100	
AMÉRIQUE LATINE	**265 058**	**1 354 870**
Bolivie	9 767	16 860
Brésil	14 675	
Chili	125 000	1 336 300
Colombie	59 609	
El Salvador	6 580	
Equateur	1 690	
Guatemala	10 285	
Honduras	8 230	510
Panama	8 060	
Paraguay	12 380	1 200
République dominicaine	6 490	
Venezuela	2 292	
EUROPE	**18 000**	**5 000**
Portugal	18 000	5 000
MOYEN-ORIENT	**417 344**	**33 083**
Israël et territoires occupés	357 403	33 083
Jordanie	3 612	
République arabe du Yémen	56 329	
Total	**781 974+ = 1 392 953 2 174 927**	

AIDE AUX SOCIÉTÉS NATIONALES — 0,22 Mio

Pays	Valeur en Fr. s.
AFRIQUE	**94 375**
Burundi	90
Congo-Brazzaville	125
Ghana	4 000
Haute-Volta	5 000
Libéria	6 250
Mozambique	40 000
Nigéria	1 557
Ouganda	90
République du Bénin	12 800
République Centrafricaine	1 070
Rwanda	180
Togo	7 833
Zaïre	3 935
Zambie	7 000
AMÉRIQUE LATINE	**3 180**
Bolivie	3 180
EUROPE	**36 915**
Bulgarie	795
Hongrie	767
Portugal	33 600[1]
Roumanie	433
Turquie	1 000
Yougoslavie	320
MOYEN-ORIENT	**91 002**
Egypte	2 175
Israël (pour Croissants-Rouges en territoires occupés)	16 245
Liban — Croix-Rouge libanaise	29 875
— « Croissant-Rouge palestinien »	32 115
République démocratique populaire du Yémen[2]	10 592
Total	**221 027**

[1] Pour l'aide de la Croix-Rouge portugaise aux rapatriés d'Angola.

[2] Société nationale en formation.

Le tableau *Aide aux Sociétés nationales* ne comprend pas l'Asie, puisque les montants indiqués ici sont les sommes payées par le CICR pour soutenir l'un ou l'autre des aspects des activités des Sociétés nationales. Les Croix-Rouges des pays impliqués dans les conflits d'Indochine ont en effet reçu une aide du Groupe Opérationnel pour l'Indochine (GOI) et du Bureau Indochine (INDSEC). Quant à la Croix-Rouge indonésienne, l'aide en espèces qu'elle a reçue du CICR émanait de Gouvernements et Sociétés nationales et était destinée à financer l'aide aux réfugiés de Timor-Est se trouvant dans la partie occidentale de cette île.

Ce tableau ne mentionne pas non plus l'aide alimentaire accordée par la Communauté économique européenne (CEE) et la Confédération suisse (voir tableau page 27), dont la distribution a essentiellement été confiée aux Sociétés nationales.

L'absence de l'Asie dans le tableau *Aide aux détenus et à leurs familles* s'explique par le fait que les secours remis aux prisonniers dans le cadre des actions conduites en Indochine et à Timor-Est ont été financés par les budgets propres à ces opérations.

TRANSPORTS 4,47 Mio

Les transports organisés par le CICR et financés par lui (puis généralement remboursés par les budgets ad hoc des actions spéciales) ont coûté 4,47 millions de francs suisses en 1975, se décomposant comme suit:

Modes de transport	Tonnes	Francs suisses
Envois par moyens de transport réguliers		
– voie maritime ou surface ...	1 304,4	332 165
– lignes aériennes	13,3	103 480
Transports par affrètements		
– bateau	6 100,0	858 384
– avions	869,1 + 4 123 pass.	3 179 890
Total	8 286,8 t 4 123 pass.	4 473 919

Les frais d'envoi pris en charge directement par les donateurs (Gouvernements, Sociétés nationales, organisations diverses, etc.), ne sont pas compris dans le tableau ci-dessus.

Plusieurs compagnies aériennes ont, dans certaines circonstances, accepté du fret urgent à titre gracieux. Ainsi, 79,5 tonnes de secours ont été transportées gratuitement, représentant pour le CICR une économie de plus d'un demi-million de francs suisses, « contribution invisible » très appréciable.

Notons encore que le CICR a dépensé plus de 69 000 francs suisses au titre des primes d'assurance pour les transports.

Service des télécommunications

Le Service des télécommunications du CICR a enregistré une augmentation sensible du trafic télex et radio. Les actions spéciales engagées en Indochine, en Angola, au Liban et à Timor, pour ne citer que les principales, expliquent cet accroissement.

Entre Genève et le terrain, 7 780 messages ont été échangés en 1975, auxquels il faut ajouter les 12 à 14 000 messages (chiffre évalué) échangés directement entre différentes stations sur le terrain, ce qui porte le total à 20 000 messages environ, contre 14 000 (chiffre arrondi) en 1974, soit une augmentation de 43%.

Les 7 780 messages Genève-terrain-Genève en radiotélégraphie-morse représentent un total de 576 000 mots, ou 2,88 millions de lettres.

Le trafic radio mentionné ici ne tient pas compte des communications en phonie qui ont eu lieu entre Genève et le terrain, particulièrement Phnom-Penh (Cambodge), Luanda (Angola) et Beyrouth (Liban). Ce type de communication, qui permet aux responsables des actions à Genève de suivre parfois heure par heure l'évolution de la situation sur le terrain ou le développement des opérations, est indispensable à une bonne appréciation des éléments devant conduire aux décisions.

Le trafic télex, quant à lui, a progressé de 44% en 1975, avec un total de 16 398 messages (8 922 « sortants » et 7 476 « entrants ») contre 11 376 en 1974.

Versoix: première année d'exploitation

Pour le Service des télécommunications, qui a fonctionné à Genève avec 12 opérateurs-radio et télexistes (11 en 1974), 1975 a été la première année d'exploitation de la station de radiocommunications de Versoix, inaugurée le 4 décembre 1974.

Les nouvelles installations, conçues par les techniciens du CICR eux-mêmes, ont donné entière satisfaction. L'équipement de la station a été poursuivi en 1975 par la création de deux ateliers techniques, qui confèrent au CICR une autonomie quasi totale dans le domaine de l'entretien et des réparations.

Stations CICR en service en 1975

2 stations principales:

- Genève-Versoix
- Genève-CICR

13 stations « terrain » en liaison directe avec Genève:

- Amman (Jordanie)
- Beyrouth-Aéroport (Liban)
- Beyrouth-Délégation
- Caracas (Venezuela)
- Dacca (Bangladesh)
- Islamabad (Pakistan)
- Le Caire (République Arabe d'Egypte)
- Lomé (Togo)
- Luanda (Angola)
- Nicosie (Chypre) — station fermée le 4 août
- Phnom-Penh (Cambodge) — station fermée le 17 avril
- Santiago (Chili)
- Vientiane (Laos)

9 stations « terrain » sans liaison directe avec Genève:

- Bangkok, trafic avec Vientiane
- Damas, trafic avec Amman
- Dalatando (Angola), trafic avec Luanda
- Delhi, trafic avec Dacca (Bangladesh)
- Huambo (ex-Nova Lisboa, Angola), trafic avec Luanda
- Jérusalem, trafic avec Amman
- Luang-Prabang (station fermée le 25 novembre), trafic avec Vientiane
- Uige (ex-Carmona, Angola), trafic avec Luanda
- Vouga (Angola), trafic avec Luanda

Trois autres stations ont fonctionné en 1975 sur le terrain: une station fixe et une station mobile dans le Timor oriental et une station fixe à Darwin, toutes trois mises à disposition du CICR par la Croix-Rouge australienne.

Ainsi, le réseau radio du CICR a comporté au total 27 stations en 1975. La démonstration a été faite une nouvelle fois que sans cette infrastructure, les opérations du CICR auraient été sérieusement entravées, sinon paralysées.

Réseau d'urgence Croix-Rouge

En application d'une circulaire diffusée le 29 mars 1971 conjointement par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et le CICR, de nombreuses Sociétés nationales se sont équipées d'une station de radio et ont obtenu de leur gouvernement l'autorisation de l'exploiter sur les fréquences accordées à la Croix-Rouge. Outre les stations installées par le CICR à travers le monde pour ses opérations sur le terrain (voir liste précédente), ce réseau d'urgence comprenait, à fin 1975, les équipements des 19 Sociétés nationales suivantes:

- Asunción (Paraguay)
- Bogota (Colombie)
- Bonn (République fédérale d'Allemagne)
- Delft (Pays-Bas)
- Guatemala-City (Guatemala)
- La Paz (Bolivie)
- Lima (Pérou)
- Madrid (Espagne)
- Managua (Nicaragua)
- Manille (Philippines)
- Nassau (Bahamas)
- Panama (Panama)
- Port-au-Prince (Haïti)
- Quito (Equateur)
- Sanaa (République Arabe du Yémen)
- San José (Costa Rica)
- San Salvador (El Salvador)
- Tegucigalpa (Honduras)
- Vienne (Autriche)

Deux autres Sociétés nationales ont obtenu leur indicatif et l'autorisation d'exploiter une station, mais ne sont pas encore équipées: Bridgetown (Barbades) et Saint-Domingue (République dominicaine).

II. AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES

Avec les embrasements du Vietnam, du Cambodge et de l'Angola au printemps, du Liban et de Timor dès l'été, avec les séquelles des conflits récents (Moyen-Orient, Inde-Pakistan, Chili, Chypre) et anciens (notamment la guerre 1939/45), l'Agence centrale de recherches du CICR a connu en 1975 une activité d'une rare ampleur, au siège comme sur le terrain.

Au siège de Genève, le courrier arrivant et partant a totalisé 210 000 plis, soit en moyenne 840 par jour ouvrable, traités par un effectif permanent de 40 personnes, monté à 55 au plus fort de la crise indochinoise.

Indochine: 150 000 enregistrements

En 1975, c'est sans conteste la zone «Asie» qui a valu à l'ACR son activité la plus soutenue sur le terrain. Dès les premiers jours d'avril, l'Agence s'est organisée pour faire face à l'accroissement considérable d'activité qu'allait lui valoir la fin des conflits du Cambodge (17 avril) et du Vietnam (30 avril).

Dépêché au Sud-Vietnam depuis Genève, un spécialiste de l'ACR tenta, dès la mi-avril, d'évaluer l'ampleur du problème «recherches» que soulevait l'exode massif de centaines de milliers de civils fuyant les zones de combat en direction du sud. Il lui apparut très rapidement que la situation était trop mouvante pour permettre l'amorce d'une activité de l'Agence dans les innombrables camps de personnes déplacées, installés à la hâte dans la périphérie de Saïgon et Vung Tau, principalement.

C'est donc vers les pays extérieurs aux théâtres des conflits d'Indochine que se concentrèrent les efforts de l'ACR. Les Philippines, Hong-Kong, la Malaisie, Singapour, Taïwan, furent autant de havres vers lesquels fuyaient des milliers de réfugiés. Deux délégués spécialisés se partagèrent la tâche de les enregistrer, en collaboration avec les Sociétés nationales et les autorités locales. Des titres de voyage furent distribués à ceux qui, ayant trouvé un pays d'accueil, se trouvaient néanmoins sans pièces d'identité pour effectuer le déplacement.

Un autre centre de regroupement de réfugiés était l'île de Guam (à l'est des Philippines), mais l'enregistrement y fut assuré par les autorités et la Croix-Rouge américaines. Un délégué du CICR y séjourna pour délivrer des titres de voyage.

C'est en Thaïlande que l'ACR eut à affronter le problème le plus vaste. Quelque 60 000 réfugiés avaient cherché un asile provisoire dans ce pays, refluant du Cambodge, du Laos et même du Vietnam.

Le bureau du CICR créé à Bangkok reçut le renfort de spécialistes de l'ACR, qui entreprirent d'enregistrer systématiquement les réfugiés dans tous les camps.

A fin 1975, le fichier ad hoc comportait plus de 52 000 noms, ce chiffre englobant les réfugiés enregistrés dans les autres pays cités plus haut.